

LES LANGUES AFRICAINES A L'EPREUVE DU NUMERIQUE : EST-IL POSSIBLE D'AFRICANISER LA TOILE ?

Adélin MPEREJIMANA

Université du Burundi

adelinmperejimana@gmail.com

Résumé

Quoi que nombreuses, les langues africaines ne représentent pas l'identité culturelle de leur pays. Les langues occidentales restent dominantes sur l'espace numérique. Notre objectif est de donner la place des langues africaines sur l'échelle numérique ou sur la toiture africaine. Cependant, les organes chargés de la gestion des langues africaines revoient des politiques linguistiques pouvant garder l'identité culturelle des pays mais les effets de la colonisation sont les premiers à dévaloriser les langues africaines. Le géant mondial Google translation des langues représentatives de chaque pays garde la présence culturelle numérique des langues africaines. Pour arriver à ce niveau, la méthode documentaire a été utilisée pour accéder aux différentes informations. Le présent travail s'articule sur : l'introduction, comment sauvegarder des langues africaines, Etats des lieux de la question, les effets du système colonial sur les langues africaines, le rôle de l'Académie africaine. Cette dernière assure la régulation des langues et ses bonnes règles d'écriture, syntaxiques et morphosyntaxiques. Nous parlons aussi du plan linguistique pour promouvoir et développer les langues africaines ainsi que des facteurs défavorisant l'émergence des langues africaines. Enfin, nous parlons des mesures d'accompagnement, d'équipement, de réseautage, d'instrumentalisation et de numérisation de ces langues.

Mots-clés : numérique, colonisation, les langues africaines, les langues occidentales, la toile

Abstract

Although numerous, African languages do not represent the cultural identity of their countries. Western languages remain dominant in the digital sphere. Our objective is to give African languages their rightful place on the digital ladder, or rather, on the African continent. However, while the bodies responsible for managing African languages are reviewing language policies that could preserve the cultural identity of their countries, the effects of colonization are the primary factor in devaluing African languages. The global giant Google Translate maintains the digital cultural presence of African languages. To achieve this, a documentary approach was used to access various information. This work is structured around: the introduction, how to safeguard African languages, the current state of affairs, the effects of the colonial system on African languages, and the role of the African Academy. The latter ensures the regulation of languages and their proper writing, syntactic, and morphosyntactic rules. We also discuss the linguistic plan to promote and develop African languages, as well as the factors hindering their emergence. Finally, we talk about support measures, equipment, networking, instrumentalization and digitization of these languages.

Keywords: digital, colonization, African languages, Western languages, web

Introduction

Chaque pays africain a au moins sa propre langue de communication dans la vie quotidienne des citoyens. En plus, le continent africain dispose environ 2000 langues ; dans cette logique, il devrait bénéficier de l'internationalisation des langues au niveau des TIC. Pourtant, une majorité de la population ne parle pas ou ne maîtrise pas les langues d'origine européennes qui servent de langues officielles dans leurs pays et sont dominantes en informatique (Clinton Robinson ,1996 :5). L'informatisation des langues européennes à l'exception des langues africaines signifie la dominance de la culture étrangère. Les langues africaines n'ont pas de place sur l'échelle numérique par rapport aux langues Européennes. L'absence de ces langues sur l'échelle mondiale entraîne la disparition des cultures africaines. Est-ce que les langues africaines sont- elles à l'épreuve du numérique ? Est-il encore possible d'africaniser la toile ? Qu'est ce qui a handicapé les langues africaines à l'utilisation de l'internet ? Ces questionnements nous permettent de jeter un coup d'œil sur la présence des langues africaines sur l'internet.

1. contexte d'étude et méthodologie

L'Afrique a hérité de la colonisation des [difficultés liées à l'usage des langues africaines presque dans tous les secteurs : éducatif, administratif, numérique. Dans le domaine éducatif, l'éducation se fait dans les langues étrangères au lieu d'utiliser les langues africaines comme moteur du développement culturel africain. Le domaine administratif, la culture étrangère intervient abondamment. Toutes les lois, les notes, les correspondances sortent dans une autre langue que la langue africaine. Dans le domaine numérique, la culture étrangère occupe une place prépondérante sur l'espace numérique du fait que les langues étrangères sont seulement exploitées dans le domaine de recherche scientifique.

En effet, les occidentaux ont mis en place leurs langues de colonisation pour servir de civilisation et de documentation sur l'internet au détriment des langues nationales. On dirait que les langues africaines sont totalement oubliées sur l'espace numérique. Or, leur absence sur l'espace numérique correspond à la disparition de la culture qu'elles véhiculent. Car, en liant la langue et la culture, nous adoptons le principe de la découverte du sens, de l'explication des implicites et de l'analyse

réflexive des représentations culturelles, dans la langue étrangère que dans la langue maternelle (Zarate, 2003 :73). Dans le même angle d'idée, enseigner une langue [...], c'est chercher à installer à un apprenant non seulement des compétences linguistiques mais des compétences sociologiques, communicatives, culturelles (Iakhadar, 2006-2007 :48). Les langues occidentales contiennent la culture étrangère alors que l'Afrique devrait privilégier en premier lieu ses langues parlant de la culture africaine. À ce propos, Robert Clément (1988:27) stipule ce qui suit: « il est difficile et quelque fois impossible de construire une maison dont le toit est la culture étrangère alors que la culture maternelle qui se servirait de fondation n'est pas encore bâtie ».

Cela veut dire qu'avant d'inculquer la culture étrangère en Afrique dans tous les domaines, il faudrait s'intéresser aux langues dont la culture répondent une fondation de base ou une notion de base sur la culture africaine. Sinon les apprenants oublieraient la place de la culture africaine, ce qui va occasionner des conséquences de génération en génération.

Ces langues nationales africaines s'emploient d'une manière superficielle, dans l'illégitimité scientifique ; ce qui freine leur développement sur le plan national que mondial. Certaines langues africaines ne sont ni comme une langue d'enseignement, à enseigner, ni langue officielle.

Pour atteindre le niveau requis des informations sur le thème, nous avons recourt à la méthode documentaire. Elle consiste à chercher des informations théoriques dans les ouvrages, des articles, des mémoires ainsi que dans des thèses éditent. Par méthode documentaire, nous entendons d'après Bardin Laurence (2007:12) la méthode documentaire peut inclure l'analyse systématique des écrits, en lien avec une grille de lecture, pour interpréter des faits sociaux ou éducatifs. En d'autre terme, la méthode documentaire consiste à collecter les informations à travers le document existant. Jean-Claude (2004 :21) affirme : « *La méthode documentaire consiste à rechercher, localiser, évaluer, exploiter et citer des documents pertinents pour une problématique donnée.* » Cela veut dire qu'elle consiste à donner des documentations théoriques à travers les ouvrages existants. La méthode documentaire est utilisée dans les recherches littéraires, d'analyse des ouvrages des fins scientifiques.

2. Etats des lieux de la question ou encrage théorique

Chanard & Popescu-Belis (2001 :33) ont déjà détaillé les trois phases nécessaires pour qu'on puisse parler de l'informatisation d'une langue. Dans leur article, ils ont traité la toute première étape, à savoir le stockage des documents «sous forme alphabétique, syllabique ou idéographique sur un support informatique, c'est-à-dire sous la forme d'une suite de caractères qui seule permet l'édition, la recherche, bref la manipulation analytique du contenu linguistique .La deuxième et la troisième étape sont d'après eux respectivement les outils informatiques adaptés à la langue et la diffusion de la langue sur la Toile. Josué Ndamba et al (2000). Dans leur article, ils décrivent quelques problèmes et perspectives liés au traitement informatique des langues africaines. Ils ont décrit le contexte technologique, social et culturel dans lequel ce traitement s'insère, puis examine une série de questions techniques. L'article doit enfin un certain nombre de résultats et de directions pour des développements futurs, à travers l'exemple d'un projet en cours associant des partenaires français, maliens et congolais.

3. sauvegarde des langues africaines

Longtemps utilisées sans aucune trace d'écriture sur l'internet, les langues africaines écrites sur l'internet servent aux chercheurs de recherche et de communiquer avec les autres. L'éducation africaine se réalise dans des langues étrangères. Les langues nationales africaines ne sont pas exploitées. Les langues étrangères sont utilisées au détriment des langues africaines. Ces langues étrangères sont des langues d'enseignement du primaire à l'enseignement supérieur. Or l'enseignement-apprentissage d'une langue se borne sur les quatre compétences langagières à savoir la compréhension orale et écrite et l'expression orale et écrite. Ces quatre compétences facilitent la communication. Fary Silate Ka, dans une communication effectuée dans le cadre d'une conférence *Lingua pax Afrika* de 2006 faisait le constat du défi majeur à relever - pour les langues africaines- en termes d'écriture, de sauvegarde, d'enrichissement et d'usage ; en un mot, en termes de revitalisation, (Ka, 2006 :20). Ce chercheur en linguistique explique que l'utilisation de ces langues africaines sur l'internet joue le rôle contributeur majeur en matière d'assistance avec des logiciels. L'écriture numérique des langues

africaines se voit importante dans le but d'éviter la déperdition culturelle du continent. Plus nous perdons l'écriture de nos langues maternelles au numérique, plus l'informatisation de ces langues africaines disparaît. Olbert (1993 :109) stipule : « *la langue maternelle est une dimension cachée, l'acquisition des connaissances culturelles, enfin ce qui nous confère une grande partie de notre identité* ».

4. les effets du système colonial sur les langues africaines

Au plan organisationnel, les systèmes éducatifs des pays d'Afrique disposent de deux sous-systèmes : le formel qui utilise des langues étrangères dites officielles (français, anglais, arabe, espagnole, portugais ou allemand) du préscolaire au supérieur, donnant droit à des diplômes ou parchemins avec un volet formation professionnelle structurée et peu développée ; L'apprentissage non-formel, souvent intentionnel, est intégré dans des activités planifiées qui ne sont pas explicitement désignées comme activités d'apprentissage (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources), mais qui comportent un important élément d'apprentissage. Ces deux sous-systèmes favorisent les uns et défavorisent les autres. À voir cette position du système colonial face au système éducatif en Afrique, les colonisateurs ont beaucoup favorisé l'émergence de leurs langues en Afrique surtout en éducation au détriment des langues africaines.

En outre, même si les langues africaines sont très nombreuses et se posent alors des questions des choix à opérer ou simplement de la maîtrise nécessaire à leur enseignement, il est bon de rappeler ici la position de Léopold Sédar Senghor qui fut parmi les premiers à défendre l'enseignement des langues nationales. Il soutenait que l'un des préalables était que soient suffisamment étudiées ces langues du point de vue de leur description scientifique. Et que les maîtres devaient être formés. D'autre part se pose le problème pratique de la ou des langue(s) à enseigner, en un lieu donné, sans réveiller le démon des susceptibilités, quand on sait que de plus en plus, avec les mouvements des populations, plusieurs langues peuvent se retrouver dans le même espace. (Sédar Senghor, 1966 :32).

5. académie africaine

Chaque langue a ses propres règles linguistiques à obéir. Nous parlons ici des académies de chaque pays régulant les bonnes règles d'écriture, syntaxiques, morphosyntaxiques, ...etc. Ainsi, la mission de l'Académie Africaine est de promouvoir et valoriser les langues africaines en les faisant des langues de travail dans tous les niveaux, leur usage et leur diversité culturelle et linguistique. Dans son dynamisme de valoriser les langues africaines, l'Académie Africaine des Langues Nationales mobilise dans leur multiplicité toutes les langues africaines ayant une écriture scientifique et un bon nombre de locuteurs afin de les utiliser sur l'espace numérique. Cette émergence facilitera la conservation culturelle africaine sur l'espace numérique, assure une dimension nécessaire et le véritable développement (Alpha I. Sow (1997). Une langue bien parlée et écrite représente les traits de la culture d'origine du locuteur, elle est donc le porteur culturel (Zarate, 2003 :57)

6. l'Académie de langues nationales

Organe de régulation de l'usage de langue nationale dans les pays, les gouvernements en collaboration avec les Ministères de l'éducation nationale et de la recherche scientifique doivent s'asseoir ensemble pour mettre en place l'académie de langue nationale. Celle-ci va aider à suivre de près le bon usage de la langue nationale, l'écriture des textes ou de littérature en langue nationale. C'est celle détermine le lexique à travers les dictionnaires de langues nationales, mis en place des bibliothèques de langue nationale et le laboratoire de langue nationale.

7. plan d'action linguistique pour l'Afrique

Fixé par ACALAN, le Plan d'Action Linguistique pour l 'Afrique (qui date de 1986), a pour objectif de promouvoir les langues africaines comme moteur de culture et facteur de développement économique pour nos sociétés africaines. Par exemple, ACALAN a décidé de mettre en place du projet de création des Masters et Doctorat en langues africaines communs dans plusieurs universités, éditions des contes panafricains etc. C'était dans le but d'éviter l'émergence des textes étrangers en langues qui ne sont pas africaines. (Rapport du groupe de

travail sur l'académie africaine des langues et des prix de 'union africaine, 2004). La création des contes, des fables africaines dans les langues africaines permettent la protection de la culture africaine au lieu de la déperdition. Dans ce sens, les langues sont à la fois produites par des cultures et également les langues sont des outils privilégiés des cultures. Par conséquent le respect des langues entraîne de facto le respect et la promotion des cultures et non l'inverse (Renard. 2003 :8).

Malgré la gestion difficile des langues africaines, ACALAN retient des langues les plus parlées par de nombreux locuteurs ou communes à tous les Etats, le statut, l'état de recherches sur ces langues dans les différents Etats où elles se parlent, à l'exception de leurs langues d'enseignement, de chaque pays pour assurer la représentativité des 55 pays africains à l'échelle numérique. Dans ce sens, des experts stipulent qu'une multiplicité des langues constitue une richesse pour les peuples africains. Une politique idéale devrait permettre à chacune d'affirmer son identité éthique à travers sa langue vernaculaire, de s'intégrer dans la communauté nationale par la langue dominante ou l'une des grandes langues retenues et de s'ouvrir au reste du monde par la langue de communication internationale Cela facilitera la traduction d'une langue à une autre, une langue africaine à une langue européenne.

8. la politique linguistique des langues africaines

En analysant la situation linguistique en Afrique, les langues autochtones coexistent avec les langues de la colonisation. Dans ce sens, une politique linguistique des langues est nécessaire en vue de développer les langues africaines au niveau national que régional en leur accordant le statut de langue de travail dans la sphère économique, politique et sociale [éducation]. Pour rendre dynamique les langues africaines, les autorités compétentes doivent aider à rendre officiel d'une ou plusieurs langues nationales pour assurer la valeur de la communauté linguistique au détriment des autres langues, qui ne bénéficieraient d'aucun statut particulier. (Henry, 2008 :12). Le même auteur continue en disant que si certaines langues jouent de facto un rôle véhiculaire à l'échelle du pays ou du continent, elles constituent des potentialités qui doivent être reconnues comme telle dans l'actualité des communautés qui les utilisent.

9. des facteurs défavorisant l'émergence des langues africaines : Facteur géopolitique

Un préjugé défavorable soutient que les langues africaines sont incapables d'exprimer le monde scientifique et technologique moderne. Dans la mesure où ces langues ne sont pas équipées, avec un vocabulaire scientifique et technique approprié, De ce fait, il serait suicidaire de vouloir élever les langues africaines au rang de langues officielles. Les Africains n'ayant ni le temps ni les moyens financiers pour préparer leurs langues à traduire la modernité et le progrès scientifique, toute proposition de solution visant à les intégrer à court terme serait donc à écarter (Henry, 2008). Les bilinguistes proposent que les langues occidentales soient les seules affectées de manière exclusive à l'enseignement des matières scientifiques ; les langues africaines seraient réservées à l'expression artistique et à la poésie, etc. Leur usage se limiterait ainsi sur le domaine de l'expression poétique, du folklore et du théâtral où elles auraient fait leurs preuves. Cette solution permettrait selon ses tenants, d'éviter des dépenses d'équipement pour un ajustement incertain des langues africaines. (Henry Tourneux, 2008)

10. la position des langues africaines par rapport au numérique

Certaines des langues africaines n'apparaissent nulle part sur l'espace numérique alors qu'elles servent de langues de communication, d'enseignement ou à enseigner. A l'internet, les langues européennes sont plus privilégiées par rapport aux langues africaines. En effet, le système colonial avait mis en place un système éducatif conforme à sa politique ; ce qui faisait que la langue européenne soit la langue d'enseignement et de communication comme le souligne Roland Colin (2004) dans les colonies françaises, même dans la communication quotidienne la langue africaine n'avait pas droit de cité. Dans les colonies françaises, le français était la langue d'enseignement et langue enseignée. Le système éducatif colonial avait donc une logique très fonctionnelle et pratique : une école élémentaire, une école élémentaire supérieure et des écoles de formations (instituteurs, infirmiers, médecins, agronomes...etc). Les apprenants africains apprennent en langues étrangères (européennes) alors que ce sont les langues africaines qui devraient être considérées comme medium de l'apprentissage. A cette idée, des écrivains et des

intellectuels qui se sont réunis à Asmara (Érythrée) du 11 au 17 janvier 2000 [...] affirment que tous les enfants africains ont le droit inaliénable d'aller à l'école et d'apprendre dans leurs langues maternelles. Tout effort devrait donc être fait pour développer les langues africaines à tous les niveaux d'éducation. Ce mépris des langues africaines en éducation a suscité l'émergence des langues européennes sur le territoire africain.

11. Les mesures d'accompagnement des langues africaines à l'échelle numérique

Pour intégrer les langues africaines dans le numérique, des mesures peuvent être mises en place. Le travail sur des plans d'équipement linguistique pour résoudre les problèmes qui se posent, au fur et à mesure de leur émergence. La théorie du réseautage (Camille Roger Abolou, 2006). D'après cet auteur, la théorie de réseautage met en exergue la connaissance universelle est à la fois une et plurielle. Elle est disséminée à travers le truchement de toutes les langues en présence, les langues africaines comme les langues occidentales. Toutes les langues présentes en Afrique participent à un réseau de liaisons diffusant une connaissance universelle. L'interdépendance des langues en présence met en exergue une plate-forme ontologique rassemblant tous les universaux humains : les droits de l'homme, la justice, la bonne gouvernance, la santé, etc. Elle consiste à normaliser les savoirs locaux qui s'inscrivaient auparavant dans le contexte colonial et qui sont maintenant dans une logique d'institutionnalisation pour assurer la reconnaissance de la légitimité de la diversité linguistique et culturelle.

L'instrumentalisation. L'instrumentalisation consiste à préparer les langues africaines à devenir des langues fonctionnelles et utiles. Deux niveaux d'aménagement s'imposent : l'aménagement du statut et l'aménagement du corpus. (Camille Roger Abolou, 2006 :165-172)). L'aménagement du statut est fondé sur des données situationnelles et structurale. Les données situationnelles imposent une harmonisation lexicale (emprunts, néologismes, mots voyageurs, etc.), syntaxique ou orthographique allant dans le sens d'une plus grande convivialité linguistique. Tandis que les données structurales traitent à la capacité des langues africaines à s'affranchir de leur rigidité structurale (simplification des structures syntaxiques et des systèmes phonologiques et tonaux). Deux types de langues sont envisagés par Camille Roger Abolou : des

langues de base ou de masse, et une ou deux langues de crête. Chaque individu en réalité fait face à ces deux types de langues dans toutes ses activités sociales. L'utilisation conviviale de ces langues consisterait à consacrer la langue de crête comme langue d'ouverture et de relations internationales, et la langue de base comme langue d'intégration et d'identité nationale. Ces deux langues doivent être utilisées dans les situations de communication publique et institutionnelle pour éviter l'exclusion arbitraire des citoyens africains et la confiscation de leur liberté d'expression. (Camille Roger Abolou ,2006 : 165-172.). L'État, doit garantir et assurer l'épanouissement des citoyens africains par l'utilisation de ces deux langues, et casser les complexes d'infériorité et de supériorité.

L'aménagement du corpus des langues africaines s'effectue selon deux approches : l'approche exogène (approche classique) et l'approche endogène (approche récente). L'approche exogène, les langues africaines vivraient simultanément deux révolutions de la « gramatisation » (la révolution scientifique et la révolution graphique). La plupart des langues africaines demeurent de caractère oral. Basculer l'oralité des langues africaines vers la scripturalité permet de préparer les sociétés africaines à entrer dans le numérique. L'approche endogène préconise, entre autres, deux moyens : la terminologie culturelle et la « jurilinguistique ». La terminologie culturelle consiste à créer les termes nécessaires dans des secteurs techniques modernes. Tandis que la jurilinguistique, a pour rôle de procéder à des traductions convergentes des droits locaux vers les langues européennes à partir des concepts propres aux langues africaines, et, vice-versa, du droit européen vers les langues africaines.

La numérisation : le numérique, tout en bouleversant le monde des médias, suscite l'appauvrissement des langues africaines sur la toile. Le plus souvent, il ne s'agit pas là de leur utilisation pour transmettre des messages d'intérêt général, mais d'informations didactiques. Il est clair que la numérisation des langues africaines rencontre de profonds bouleversements. Le Grand Géant mondial de la technologie Google vient d'ajouter 10 langues africaines sur l'espace numérique à partir du lundi 11 juillet 2022 à 16h00, (une émission publiée par Martine Vanhove à la Radio France Internationale (RFI). Il entrevoit que la culture africaine qui était disparue commence à se montre à l'échelle mondiale.

12. des recommandations face à l'usage des langues africaines

Quand bien même nous observons une multiplicité des langues en Afrique, et que certaines langues africaines n'ont aucune trace sur l'espace numérique, nous recommandons aux dirigeants africains ce qui suit :

- Accroître le réseau en Afrique car les technologies de l'information et de la communication en Afrique connaissent un faible réseau.
- Accroître des logiciels des langues,
- Accroître des sites web de qualité et la connexion internet, Se débarrasser des idées coloniales qui dévalorisent les langues africaines.
- Valoriser les langues africaines en mettant en place des académies des langues sur le plan national.
- Chercher des politiques africaines des langues donnant la valeur des langues africaines parlées.
- Avec le multilinguisme des langues en Afrique, nous invitons à l'Académie Africaine de Langue Nationale (ACALAN), à faciliter une politique des langues africaines donnant obligatoirement l'accès au choix des langues de chaque pays (langue nationale et officielle) pour éviter des lamentations exclusives des pays africains dont leurs langues ne sont pas représentées sur l'espace numérique.
- Google translation aide à choisir les langues africaines, qui respectent des sources écrites, l'émergence sur l'espace numérique. Il doit penser aux locuteurs de ces langues.

Conclusion

Le travail de recherche met en exergue l'absence des langues africaines sur l'espace numérique. Un amalgame des langues africaines ne sont pas ou sont moins représentées sur l'étoile. Les langues africaines sont dévalorisées au détriment des langues européennes. Des idéologies coloniales sont mises en avant pour décourager l'usage des langues africaines dans les domaines divers. Le colon a valorisé sa culture en Afrique en privilégiant sa langue et par conséquent en reléguant au 2eme rang la culture africaine. Des questions se posent ainsi s'il faut

sauvegarder les cultures africaines à travers l'informatisation de leur langue. Académie de Langue Africaine Nationale(ACALAN), des académies nationales doivent être mises en exergue pour la norme de ces langues. Les taches reviennent aux dirigeants africains de fournir d'efforts pour la promotion de leur richesse linguistique en redynamisant des logiciels et de sites web de qualité. Google translation doit choisir des langues africaines les plus représentatives de chaque pays (officielles et Nationales) pour leur numérisation. Cela permettrait d'éviter des lamentations exclusives des pays africains. Cela facilite la reconnaissance des langues africaines sur l'espace numérique et assure l'échange entre les deux cultures (africaines et occidentales). Des conseils sont enregistrés vis-à-vis des dirigeants africains pour combattre et garder le continent africain présent linguistiquement sur l'espace numérique.

Bibliographie

Alpha Ibrahim Sow (1997). *Introduction à la culture africaine : aspect généraux*, Paris VI,

Bardin Laurence. (2007). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF

Camille Roger Abolou. (2006). *L'Afrique, les langues et la société de la connaissance*. Hermès, La Revue, 45, 165-172.
<https://doi.org/10.4267/2042/24047>

Christian Chanard&Andrei Popescu-Belis. (2001). «Encodage informatique multilingue: application au contexte du Niger», *dans Les Cahiers du Rifal*, , n° 22, p. 33-45.

Colin Roland. (2004). *Kéné Dougou, au crépuscule de l'Afrique coloniale, mémoires des années cinquante, suivi du Mémorial de Kélétiqni Berté*, présence africaine, Paris

Doukari Lakhdar. (2006-2007). *Apport communicatif et culturel du texte littéraire dans l'enseignement -apprentissage du FLE : Mémoire présenté pour l'obtention de Diplôme de Magister : option didactique.*

Ka Fary Silate. (2006). « Sauvegarde et revitalisation des langues africaines : expérience du Sénégal » *une communication, conférence Linguapax Afrika*, Yaoundé (Cameroun)

Lafayette Robert Clément. (1988). *L'enseignement du français aux Etats-Unis : perspectives américaines et étrangères* : Mons : Centre international de phonétique appliquée ; Paris : Didier Érudition.

- Léopold Sedar Senghor.** (1966). *Le festival des arts nègres*, République du Sénégal, Dakar,
- Nikiema Norbert.** (2011). *Langues Nationales et éducation*, université d'Ouagadougou
- OLBERT Jürgen.** (1993). « La langue maternelle : rôle et fonctions » *in enseignement du français et pluralisme ethnoculturel culturel*, Québec français n°88, page web
- Osborn Donald Z.** (2005). *Les langues africaines et la technologie de l'information et communication localiser le futur* page web https://www.academia.edu/3997023/Les_langues_africaines_et_la_tecnologie_de_l_information_et_de_communication_localiser_le_futur_Rapport_des_executifs_des_activites_de_l_academie_africaine_des_langues) (ACALAN) tenu à Khartoum en janvier 2006
- Rapport du groupe de travail sur l'académie africaine des langues et des prix de l'union africaine)*
- Renard Raymond.** (2003). *Une éthique pour la francophonie. Questions de politique linguistique*, CIPA, Mons, 3ème édition revue et augmentée
- Synthèse des travaux de la conférence intergouvernementale sur le politique linguistique en Afrique* (Harare Zimbabwe, 17-21 mars 1997).
- Tourneux Henry.** (2008), (dir.). *Langues, cultures et développement en Afrique*, Paris, éditions Karthala, Unesco
- Zarate Génieève.et al** (2003). *Médiation culturelle et didactique des langues*. Strasbourg : Edition du Conseil de l'Europe.